

# Collectif *Quel Pont Pour Tilff ?*

- Février 2003 : fondation du Collectif
- Un comité d'une dizaine de personnes
- Des centaines de sympathisants et des donateurs
- Information : toutes-boîtes, réunions publiques, manifestations
- Une lettre électronique
- Une présence continue depuis + de 4 ans
- Site : [www.algo.be/pont-tilff/](http://www.algo.be/pont-tilff/)

# Le pont de Tilff

- Construction : 1955
- Découverte du mauvais état du pont : 2002
- Destruction du pont : août 2007
- Durée de vie : à peine 50 ans

# Une procédure de remplacement qui n'en finit pas

Aujourd'hui :

- Pas de demande de permis en cours
- Pas de projet connu
- Au même point que 5 ans plus tôt lors de la mise en évidence du problème
- Malgré toutes les dépenses encourues

# Comment en est-on arrivé là ?

- 2002 : le MET découvre le mauvais état du pont et sa dangerosité
- 2003 : le MET propose 5 projets dont :

# Projet N° 1

Ou pont à l'« identique »

- Remplacement du pont existant par un pont similaire, au même endroit.
- Coût : 2,5 millions €

# Projet N° 3

- Similaire au projet 1
- Décalé vers l'aval de quelques dizaines de mètres (face à la rue Fond du Moulin)
- Une seule pile (+)
- Travaux moins invasifs (?)
- Expropriations (-)
- Surcoût (-)
- Notes :
  - Non étudié par Agora !
  - Alternative crédible au projet 1

# Projet N° 5

## ou « Rocade »

- Coupure du village en 2 (3 km au lieu de 100 m)
- 1,5 km de nouvelle route (2 hectares de béton)
- Destruction de berges de l'Ourthe
- Nuisance environnementale élevée (Agora)
- Surcoûts (selon étude Agora) :
  - investissement : 4,6 millions €
  - total : 51 millions € (50 ans)
- Surcoût des déplacements des riverains :
  - 33 millions € (50 ans)

# Comment ... ? (suite)

- Décembre 2003 : le conseil communal opte pour le remplacement à l'identique. Grâce au vote des conseillers du MR (parti de l'actuelle majorité), du cdH et d'Ecolo
- Août 2004 : le MET dépose une demande de permis d'urbanisme pour ce projet

# Comment ...?

- De novembre 2004 à novembre 2005 :  
Le ministre Antoine s'assied sur la demande de permis.
- Décembre 2005 :  
Nouveau décret : le fonctionnaire délégué à l'urbanisme de Liège devient seul compétent.

# Comment ...?

Février 2006 :

- Le fonctionnaire délégué s'apprête à accorder le permis car :
  - « la situation est critique »
  - « il y a urgence ».

# Comment ...?

- Février 2006 :  
Le Ministre Daerden (PS) ordonne au MET de retirer la demande de permis...

Rappel :

Le seul parti local opposé à ce permis est le PS

# Comment ... ?

- 5 octobre 2006 :  
Par voie de tract électoral<sup>1</sup>, on apprend que le ministre Daerden annonce 2 nouveaux projets :  
*« Une demande de permis sera introduite cet automne pour voir le chantier débiter en 2007 »*

<sup>1</sup> Élections communales, copie d'un fax adressé à la Bourgmestre

# Comment ... ?

- Août 2007 :
  - 2 mois de travaux de consolidation
  - Le chantier en cours n'est malheureusement pas celui annoncé !
  - Les habitants de la commune attendent toujours, y compris une information digne de ce nom

# À quel prix ?

Toutes ces années

- d'indécision et de retard, et
- de manœuvres peu claires

# À quel prix ?

- Étude comparative du bureau d'étude Agora

## Étude inutile :

- Énoncé d'éléments connus de longue date pour la plupart
- Conclusion courue d'avance (supériorité du projet n° 1 sur le n° 5)
- Conclusion non prise en compte par le pouvoir politique en place (local et régional)

# À quel prix ?

- Toute une procédure de demande de permis jetée aux orties

# À quel prix ?

- Pont provisoire :
  - Mise en place (février 2005)
  - Location (5 ans ou plus ?)
  - Entretien
  - Travaux actuels de consolidation

# À quel prix ?

- Préjudices subit par les riverains :
  - Quatre mois de coupure
  - Manque à gagner des commerçants
  - Bruit

# À quel prix ?

- Pas d'évaluation précise du coût
- Sans doute plusieurs dizaines de millions de FB

# Notre position à ce jour

- Un pont qui maintient l'intégrité du village et respecte l'environnement
- Seul un pont similaire à l'actuel répond à ces contraintes
- La fin des gaspillages :
  - Une gestion de projet décente
  - Pas surcoût en vue d'un hypothétique raccordement à une future rocade